
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 11 mai 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Développement
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0771

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 mai 2016, en y retirant les articles 20.007, 30.013 et 30.014.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0772

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 16 mai 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 0773

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 19 mai 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 0774

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des secteurs, les commandes pour la fourniture de services d'injection de frènes sur le domaine public, dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément à l'appel d'offres public 16-15237 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firmes	Secteurs	Montant (taxes incluses)
Bio-Contrôle Arboricole inc.	OUEST	180 337,14 \$
Entrepreneurs Paysagistes Strathmore (1997) inc.	CENTRE	283 614, 58 \$
Entrepreneurs Paysagistes Strathmore (1997) inc.	EST	146 075,74 \$

- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1166628001

CE16 0775

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois pour la fourniture sur demande d'avertisseurs de fumée au lithium;
- 2 - d'accorder à Al Carrière Extincteur (1991) Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15144 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1162725001

CE16 0776

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure, conformément à la loi, une entente-cadre de gré à gré avec Bioforest Technologies inc. fournisseur unique, pour la fourniture de l'insecticide TreeAzin^{MD}, pour une durée de 30 mois, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale estimée à 9 363 564 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense et, pour l'année 2016, d'autoriser une dépense de 2 926 114 \$, taxes incluses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1166628002

CE16 0777

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, pour une période allant jusqu'au 30 novembre 2016, avec une option de prolongation pour 2017, les contrats pour la fourniture d'un service de déchetage de branches sur place et de collecte de branches provenant du domaine privé, aux prix de leur soumission, soit pour les contrats et les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15259 et aux tableaux des prix reçus joints au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Contrats</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Michele & Angelo Cardillo Ltee	1, 2 et 5	280 908,06 \$
Coupes Forexpert inc.	3 et 4	114 860,02 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1164631003

CE16 0778

Vu la résolution CA16 29 0120 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 2 mai 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 2 001 706,54 \$, taxes incluses, pour la construction d'un égout sanitaire, entre la station de pompage située au 10402, rue du Belvédère et la 3^e Avenue Nord, le remplacement d'un égout sanitaire, entre la 6^e Avenue et la 8^e Avenue et des travaux connexes dans le boulevard Gouin Ouest, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 888 402,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public ST-16-06;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1166765013

CE16 0779

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 2 041 962,80 \$, taxes incluses, pour des travaux contingents au Projet Bonaventure (Lots 8, 8A, 26A, 27 et 29), dans le cadre du contrat octroyé à Construction Bau-Val inc. (CG15 0090), majorant ainsi le montant total du contrat de 22 397 663,52 \$ à 24 439 626,32 \$, taxes incluses.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1161009001

CE16 0780

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 322 682,96 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la toiture et autres travaux au 1800, chemin Remembrance (218), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à 9006-9311 Québec inc. DEVCOR (1994), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 212 682,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5796;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1160660004

CE16 0781

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 3 760 614,66 \$, taxes incluses, pour les travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement de la rue Émery, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire, Aménagement Côté Jardin inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 3 418 740,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-16-004;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1160890005

CE16 0782

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 4 067 792 \$, taxes incluses, pour l'aménagement de l'entrée Saint-Laurent et Jarry, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Les Excavations Super inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 673 749,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6713;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1166316008

CE16 0783

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 17 606 506,05 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'infrastructures souterraines, de reconstruction d'escalier et de réaménagement du domaine public dans la rue McTavish, entre l'avenue du Docteur-Penfield et la rue Sherbrooke, de même que dans l'avenue du Docteur-Penfield, entre la rue Peel et l'extrémité est de la rampe McTavish, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire, SADE Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission et avec l'ajout d'un boni de performance potentiel, soit pour une somme maximale de 16 624 006,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 329702;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1161009008

CE16 0784

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense maximale de 16 152 228,96 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'infrastructures souterraines et de réaménagement du domaine public dans la rue Sherbrooke, entre la rue Peel et le boulevard Robert-Bourassa, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Les Excavations Gilbert Théorêt inc., le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission et avec l'ajout d'un boni de performance potentiel, soit pour une somme maximale de 15 262 228,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329701;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1161009007

CE16 0785

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 10 928 272 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues, dans les arrondissements d'Anjou, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, d'Outremont, de Rosemont-La Petite-Patrie et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à la compagnie Sade Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 728 272 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329407 ;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1164102005

CE16 0786

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 11 481 000 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et d'aménagement paysager dans le boulevard Maurice-Duplessis, du boulevard Rivière-des-Prairies à la rue Olivier-Lejeune, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder aux Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 395 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 233506 ;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1167231008

CE16 0787

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 3 523 368,11 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux du lot 1A du projet des Escales découvertes, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Aménagement Côté Jardin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 446 368,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6864;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1164956004

CE16 0788

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Excavation Vidolo inc. et Mélimax Transport inc., plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour le service de fourniture et de transport de matières par conteneur pour les écocentres ci-après indiqués, aux prix de leurs soumissions, soit pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacun d'eux, taxes incluses, pour une période de 39 et 42 mois ou jusqu'à l'épuisement des crédits indiqués dans leurs soumissions, avec une possibilité de deux prolongations d'une année chacune, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15121 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firme	Écocentre	Montant (taxes incluses)
Excavation Vidolo inc.	Acadie Côte-des-Neiges La Petite-Patrie Rivière-des-Prairies Saint-Michel	5 400 778 \$
Mélimax Transport inc.	Lasalle Saint-Laurent	4 013 122 \$

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1167035002

CE16 0789

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 6 515 414,22 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation des panneaux et du nouveau système de jalonnement dynamique, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3- d'accorder à Néoelect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, pour une période de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 150 525,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14789 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1167237001

CE16 0790

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 4 245 823,92 \$, taxes et contingences incluses, pour la fourniture, la plantation, l'entretien et l'arrosage d'environ 4 273 arbres ;
- 3- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, pour la période indiquée en regard de chacune d'elles, aux prix respectifs de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15070 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firmes	Somme maximale, taxes incluses	Délai maximal	lot #
Entrepreneurs Paysagistes Strathmore (1997) ltée	2 006 268,16 \$	3 ans (2016-2018)	1 et 4
Pépinière Jardin 2000 inc.	1 853 571,76 \$	3 ans (2016-2018)	2 et 3

- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1166688008

CE16 0791

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 5 177 597,19 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'infrastructures sur la rue Saint-François-Xavier, entre les rues Notre-Dame Ouest et Saint-Paul Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Les Constructions RNN inc., seul soumissionnaire ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 781 097,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-16-003;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1166441003

CE16 0792

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 842 059,56 \$, taxes incluses, pour les travaux de préparation du site en vue du réaménagement du square Viger (îlots I et II), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Ramcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 619 152,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6869;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1166316011

CE16 0793

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services professionnels pour l'expertise en développement informatique dans le cadre du projet Salubrité module inspection ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Conseillers en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 283 585,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14587 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1156075005

CE16 0794

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la convention de cession du contrat de services professionnels entre la Compagnie de théâtre le Carrousel en faveur de l'organisme Le Cube, Centre international de recherche et de création en théâtre pour l'enfance et la jeunesse, à laquelle intervient la Ville de Montréal ainsi que l'amendement no 1 au protocole d'entente entre la Ville de Montréal et la Compagnie de théâtre le Carrousel, selon les mêmes termes et conditions pour le reste de l'entente, dans le cadre de la réalisation de la collecte de fonds pour le projet d'immobilisation le Cube à l'église Sainte-Brigide-de-Kildare.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1166344001

CE16 0795

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense maximale de 401 768,64 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans le cadre des chantiers du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Experts GéoConseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 383 832,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15155 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1161009004

CE16 0796

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure 4 ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels informatiques spécialisés pour le projet Gestion des actifs municipaux;
- 3 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune des ententes-cadres ci-après indiquées, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14943 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

Entente-cadre	Firme	Montant
2	Pro2P Services Conseils inc.	374 732,27 \$
3	STI Maintenance inc.	1 600 888,91 \$
4	R3D Conseil inc.	1 006 318,69 \$
5	CIMA+ S.E.N.C.	518 210,72 \$

4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1166075002

CE16 0797

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel SIR Solutions (9012-6573 Québec inc.), firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'acquisition, le paramétrage et l'entretien d'un logiciel de points de vente (PDV), pour une somme maximale de 1 495 249,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14704 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Services des TI de 75 600 \$ au net à compter de 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1165260002

CE16 0798

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser, à la demande de l'Association musicale Feuilles d'Érable 2014, la tenue de l'événement « Défilé de la Fête du Canada » le 1^{er} juillet 2016, de 11 h à 13 h, qui sera suivi de festivités à la Place du Canada de 13 h à 16 h 30;
- 2 - d'autoriser, selon le parcours et l'horaire des passages joints au dossier décisionnel, la fermeture des rues dans l'arrondissement de Ville-Marie;

de recommander au conseil municipal :

3 - d'approuver le projet de protocole de soutien technique estimé à 70 000 \$ avec l'Association musicale Feuilles d'Érable 2014 pour la tenue de l'événement « Défilé de la Fête du Canada » le 1^{er} juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1167195001

CE16 0799

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver les projets de convention de partage des actifs entre la Ville de Montréal et les organismes de développement économique local ci-après désignés:

- Centre local de développement Montréal-Nord;
- Corporation de développement économique communautaire Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce;
- PME MTL Centre-Ville
- PME MTL Est-de-l'Île;
- PME MTL Centre-Ouest;
- PME MTL Ouest-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1165175006

CE16 0800

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional relatif à la création du Fonds d'investissement PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1165175010

CE16 0801

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relatif au Fonds de développement des territoires.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1165175009

CE16 0802

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la création du Bureau de la résilience;
- 2- d'édicter, en vertu de l'article 3 du Règlement sur les services (14-012), l'ordonnance no 2.1 jointe au présent dossier décisionnel afin de modifier le 1er paragraphe de l'article 1 du règlement pour créer le Bureau de la résilience.
- 3- d'autoriser un virement de 50 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Bureau de la résilience pour 2016;
- 4- d'autoriser un ajustement récurrent du même montant à la base budgétaire du Bureau de la résilience pour 2017 et les années subséquentes;
- 5- d'approuver un projet de convention de subvention entre la Ville et *Rockefeller Philanthropy Advisors, inc.* pour la mise en place d'une stratégie de résilience urbaine à Montréal;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.030 1166083002

CE16 0803

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen d'un terrain situé au nord-est de la rue Durocher et au nord-ouest de l'avenue Beaubien, dans l'arrondissement d'Outremont, constitué d'une partie du lot 2 203 544 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et d'une superficie approximative de 462,6 mètres carrés, appartenant à M. Elias Rambotis et Mme Alexandra Katopodis-Rambotis, aux fins d'aménagement d'une rue, dans le cadre du prolongement de l'axe est-ouest entre la rue Hutchison et l'avenue du Parc;
- 2 - de mandater la Division de la géomatique de procéder à l'identification cadastrale distincte de ladite partie de lot dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 3 - d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et chef de division géomatique à signer les documents cadastraux au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant;

- 4 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 5 - d'autoriser une dépense de 862 320 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 6 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1161195009

CE16 0804

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen d'un terrain situé au nord-est de l'avenue Durocher et au nord-ouest de l'avenue Beaubien, dans l'arrondissement d'Outremont, constitué d'une partie du lot 1 350 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et d'une superficie approximative de 418,5 mètres carrés, appartenant à Les entreprises Giuseppe Di Maria et Fils inc., aux fins d'aménagement d'une rue, dans le cadre du prolongement de l'axe est-ouest entre la rue Hutchison et l'avenue du Parc;
- 2 - de mandater la Division de la géomatique afin de procéder à l'identification cadastrale distincte de ladite partie de lot dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 3 - d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et chef de la Division de la géomatique à signer les documents cadastraux au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant;
- 4 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 5 - d'autoriser une dépense de 777 000 \$, taxes incluses pour cette acquisition;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1161195007

CE16 0805

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen d'un terrain situé au sud-ouest de la rue Hutchison et au nord-ouest de l'avenue Beaubien, dans l'arrondissement d'Outremont, constitué d'une partie du lot 1 350 843 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et d'une superficie approximative de 880,9 mètres carrés, appartenant à Kanva Placements inc., aux fins d'aménagement d'une rue, dans le cadre du prolongement de l'axe est-ouest entre la rue Hutchison et l'avenue du Parc;
- 2 - de mandater la Division de la géomatique de procéder à l'identification cadastrale distincte de ladite partie de lot dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 3 - d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et le chef de division de la géomatique à signer les documents cadastraux au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant;
- 4 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 5 - d'autoriser une dépense de 1 635 290 \$, taxes incluses pour cette acquisition;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1161195008

CE16 0806

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Université du Québec pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} juin 2016 et avec clause de résiliation prématurée, une partie du lot 2 942 092 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 368 mètres carrés, sur l'avenue Henri-Julien, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, aux fins de stationnement de véhicules, pour un loyer au montant total de 294 228 \$, excluant les taxes;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1165941001

CE16 0807

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 750 000 \$ à la Fondation Espace pour la vie pour le financement de ses opérations en 2016, 2017 et 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1160348001

CE16 0808

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de mettre fin aux treize conventions de crédit variable avec les Fonds locaux de solidarité FTQ;
- 2 - de rembourser la somme de 2 290 000 \$ inscrite au crédit variable FLS des Fonds locaux de solidarité FTQ;
- 3 - de demander le remboursement des sommes inscrites au crédit variable FLS des organismes PME MTL ci-après, ces sommes totalisant 2 290 000 \$, se répartissant comme suit :

- PME MTL Est-de-l'Île :	120 000 \$;
- PME MTL Centre-Est :	898 000 \$;
- PME MTL Centre-Ville :	793 333 \$;
- PME MTL Centre-Ouest :	58 667 \$;
- PME MTL Grand Sud-Ouest :	410 000 \$;
- PME MTL Ouest-de-l'Île :	10 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1165175014

CE16 0809

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver la répartition de l'enveloppe 2016-2021 dédiée aux six organismes PME MTL;
- 2 - d'accorder une contribution financière annuelle totale de 7 761 578 \$ aux six organismes PME MTL afin d'offrir l'accompagnement et le financement aux entreprises durant les années 2016-2021, dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement du territoire entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Ville et de l'entente relative au Fonds d'investissement PME MTL;
- 3 - d'accorder une contribution financière non récurrente de 7 181 833,80 \$ aux six organismes PME MTL, à titre de partage des actifs nets des anciens organismes CLD/CDEC;
- 4 - d'accorder un prêt de 25 674 192 \$ aux six organismes PME MTL dans le cadre du Fonds d'investissement PME MTL et de 4 176 376 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ;
- 5 - d'approuver les projets d'entente de délégation à cet effet avec PME MTL Est-de-l'Île, PME MTL Centre-Est, PME MTL Centre-Ouest, PME MTL Centre-Ville, PME MTL Grand Sud-Ouest et PME MTL Ouest-de-l'Île, selon les termes et conditions y stipulés.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1165175013

CE16 0810

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier total annuel de 250 000 \$ à PME MTL Centre-Est pour le financement des activités du Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal (CÉSIM), pour les années 2016 à 2020;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal, PME MTL Centre-Est et le Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal (CÉSIM), établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1165175015

CE16 0811

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 1 549 000 \$ au Partenariat du Quartier des spectacles pour la réalisation du projet Le Grand Parcours du Quartier des spectacles en 2017, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser des budgets additionnels équivalents en revenus et dépenses pour 2016 au montant de 1 000 000 \$ et pour 2017 au montant de 549 000 \$;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1161103002

CE16 0812

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 400 000 \$ au Partenariat du Quartier des spectacles pour le projet « Jardins Gamelin » en 2016 et 2017;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 200 000 \$ en 2016 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture;
- 4- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de la culture de 200 000 \$ en 2017;
- 5- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1166370002

CE16 0813

Il est

RÉSOLU :

- 1- de fermer et de retirer du domaine public les parcelles 8 et 9 représentés sur le Plan Gare Sauvé - AA-8507-154-02-1859-7 F1C, faisant partie du lot 5 038 095 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver le document intitulé « Demande d'autorisation » à intervenir entre la Ville de Montréal, l'Agence métropolitaine de transport et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, par lequel la Ville autorise à l'Agence métropolitaine de transport à procéder sur deux parcelles d'un terrain de la Ville, situé dans le prolongement sud de la rue Saint-Denis et de la rue de Port-Royal à la voie ferrée, étant une partie du lot 5 038 095 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville, à l'aménagement et à la construction d'un édicule, d'un passage piétonnier et à l'installation d'une affiche pour le projet de la Gare Sauvé dans le cadre du projet du Train de l'Est, sous réserve qu'elle réponde à toutes les exigences stipulées à ladite Demande d'autorisation.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1164602002

CE16 0814

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense non récurrente de 100 000 \$ afin d'accorder un don à La société canadienne de la Croix-Rouge pour participer à l'aide humanitaire suivant la catastrophe survenue à Fort McMurray;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence locale vers le budget 2016 du Service de la diversité sociale et des sports;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1165917003

CE16 0815

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Réseau C.A. inc. - Leading Boards inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville des services logiciels en infonuagique, pour une solution institutionnelle d'instances sans papier, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 395 853,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15130 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Services des TI de 63 400 \$ au net à compter de 2017.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1167242001

CE16 0816

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de déclarer le conseil de la ville compétent, pour une période de 2 ans, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, quant :

- à l'adoption de la réglementation relative aux espaces de stationnement sur rue situés sur le réseau de voirie locale pour les véhicules en libre-service ainsi que pour la délivrance des permis pour le stationnement de ces véhicules, sauf en ce qui concerne les espaces qui leur sont spécifiquement réservés;
- à la pose, à l'enlèvement, à l'entretien et au remplacement des bornes de recharge pour véhicules électriques situées sur le réseau de voirie locale.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1150335001

CE16 0817

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 1 589,92 \$ relative au déplacement de Mme Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design, du 31 mai au 3 juin 2016, à Rimouski, afin de participer au colloque Les Arts et la Ville 2016 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1167321001

CE16 0818

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer au Comité Jacques-Viger les personnes suivantes :

- M. Pierre Corriveau, architecte, à titre de président, pour la durée de son mandat, soit jusqu'au 15 octobre 2017;
- Mme Josée Bérubé, architecte-urbaniste, à titre de première vice-présidente, pour la durée de son mandat, soit jusqu'au 15 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1160132001

CE16 0819

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater la Direction générale pour formuler des propositions pour simplifier les programmes cofinancés avec les arrondissements (programmes 80/20) (R-16 – page 6);
- 2 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2016-2018 et des prévisions budgétaires 2016, des budgets des sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que du budget 2016 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1163430008

CE16 0820

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 120 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence locale vers le budget 2016 du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) afin de financer la réalisation de la première phase du projet jeunesse #Jeunesse375MTL, dans le cadre du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser un ajustement non récurrent de la base budgétaire du SDSS de 180 000 \$ en 2017, pour financer la réalisation de la deuxième phase dudit projet;
- 3 - d'autoriser le Service de la diversité sociale et des sports à procéder au lancement d'un appel d'offres de services professionnels sur invitation pour l'organisation de ce projet.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1166368004

CE16 0821

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 50 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service des communications, pour réaliser les opérations municipales de communication liées au 40^e anniversaire de la tenue des Jeux olympiques de Montréal en 1976, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1160957003

CE16 0822

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement de crédit de 243 035 \$ en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière et d'imputer la dépense en 2016, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;
- 2 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière pour les années 2017 et suivantes, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1161574002

CE16 0823

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 193 000 \$, plus les taxes applicables, payable à la Société de transport de Montréal pour des travaux de raccordement de l'aqueduc et de l'égout reliés à l'édicule de la station de métro Rosemont, dans le cadre de la vente par la Ville de l'immeuble adjacent à l'Office municipal d'habitation de Montréal;
- 2 - d'imputer pour l'année 2016 une dépense d'un montant de 221 901,75 \$, taxes incluses, payable à la Société de transport de Montréal, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1161368005

CE16 0824

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le remboursement d'une facture de 769 474,41 \$, taxes et intérêts inclus, à la Société d'habitation de Montréal (SHDM), pour des travaux exécutés par CCUM, experts en réseaux urbains d'énergie à la suite des travaux de l'autoroute Bonaventure, selon les termes du bail au 801 rue Brennan (immeuble ville #410);
- 2 - d'autoriser un virement de crédits de 706 696,88 \$, net des ristournes de taxes, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;
- 3 - d'imputer pour l'année 2016 une dépense d'un montant de 295 100,55 \$, taxes incluses, pour le remboursement de la facture à la SHDM, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 CTC1156923002

CE16 0825

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2016 en date du 31 mars 2016 - Volet municipal;
- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2016 comparé avec le 31 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1165205003

CE16 0826

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2016 en date du 31 mars 2016 - Volet agglomération;
- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2016 comparé avec le 31 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1165205004

CE16 0827

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Considérant que le 5 mai 2016, le directeur et trésorier adjoint du Financement, de la trésorerie et du Bureau de la retraite a accepté, par sa décision déléguée no 2161629004, un financement pour un emprunt sérié d'un montant de 33 000 000 \$ CA ;

Il est

RÉSOLU :

1. de créer, d'émettre et de vendre les obligations ci-dessous, sous l'autorité de la Charte de la Ville de Montréal, de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ, c. C-11.4, et RLRQ, c. S-30.01) et des règlements d'emprunts (tels que modifiés le cas échéant) qui sont énumérés au tableau annexé au dossier décisionnel comme pièce « A », jusqu'à concurrence des montants inscrits en regard de chacun d'eux;
2. d'approuver la forme et le libellé des certificats globaux représentant les obligations, dont le texte est substantiellement conforme aux projets annexés au dossier décisionnel comme pièce « B »;
3. d'autoriser le maire et le trésorier et directeur du Service des finances à signer les certificats globaux, joints au dossier décisionnel comme pièce « B »;
4. de décréter que ces obligations globales soient revêtues d'un certificat de validité, conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (RLRQ, c. D-7), portant la signature manuelle (ou fac-similé de celle-ci) du sous-ministre des Finances ou d'une autre personne dûment autorisée par le ministre des Finances à cette fin;
5. d'autoriser Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc., à mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») pour l'inscription en compte de cette émission;
6. d'autoriser CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur aux fins de la signature du certificat d'authentification apparaissant sur les obligations globales, considérant que cette dernière agira à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer de ses adhérents;
7. d'autoriser CDS à détenir exclusivement pour la Ville ces obligations globales qui lui seront remises par la Ville, dûment signées par le maire et le trésorier et directeur du Service des finances, pour que CDS inscrive celles-ci au compte de valeurs de Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc. contre paiement par cette dernière du prix de vente des titres obligataires au compte de l'institution bancaire de la Ville;
8. d'autoriser CDS en sa qualité d'agent payeur pour la Ville et de bénéficiaire de l'Autorisation pour plan de débits préautorisés destinés aux entreprises, à tirer des débits sur le compte de l'institution financière de la Ville prévu à cette autorisation, en vue de payer les intérêts et le principal conformément aux obligations globales;

9. de refinancer l'emprunt à échéance, en tout ou en partie, selon les modalités à établir par le comité exécutif en temps opportun, sans préjudice aux droits des détenteurs des obligations, d'être entièrement remboursés à l'échéance de l'emprunt;
10. d'autoriser M. Jacques Marleau, M. Errico Cocchi ou M. Idriss Benzina du Service des finances à remplacer, le cas échéant, le trésorier et directeur du Service des finances pour toutes fins et plus spécifiquement pour signer les documents mentionnés à la présente résolution, et que tous actes et toutes choses faits ou à faire aux fins de la présente résolution puissent être posés par les directeurs de service ou leurs adjoints ou assistants ou officiers autorisés à les remplacer et à agir en leur lieu et place;
11. d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques de la Ville ou son adjoint, ou un autre cabinet d'avocats, le cas échéant, le greffier ou le greffier adjoint de la Ville, le trésorier et directeur du Service des finances et tout autre officier de la Ville à poser tous actes et à accomplir toutes choses nécessaires ou utiles aux fins de la présente résolution, et d'autoriser le trésorier et directeur du Service des finances ou le directeur et trésorier adjoint de la Direction du financement, de la trésorerie et du Bureau de la retraite à encourir et payer toutes dépenses nécessaires ou utiles à telles fins, y compris les honoraires payables à CDS en vertu de l'entente;
12. d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques de la Ville ou l'avocat qu'il désigne ou un autre cabinet d'avocats, le cas échéant, à apporter au document dont le projet apparaît à la pièce « B » précitée, toute modification qu'ils pourraient, le cas échéant, juger nécessaire ou utile d'y apporter aux fins d'en établir la version définitive.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1161629003

CE16 0828

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la ville sur la délégation de certains pouvoirs relatifs au réseau de voirie artérielle aux conseils d'arrondissement (08-055) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1150335003

CE16 0829

Vu la résolution CA16 19 0119 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 11 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport annuel 2015 du Musée de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1166759001

CE16 0830

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal, le rapport annuel 2015 de l'Office de consultation publique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1161079002

CE16 0831

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Les mesures de sécurité et l'accès à l'hôtel de ville lors des séances des instances décisionnelles - Mandat CM15 0590 ».

Adopté à l'unanimité.

60.003 1161155002

CE16 0832

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1163570002

Levée de la séance à 10 h 50

70.001

Les résolutions CE16 0771 à CE16 0832 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville